LE VOX POPULI

La parole du citoyen

VOL XXIV / No. 5, VENDREDI 15 janvier 2016

LE QUÉBEC ADOPTE UN NOUVEAU MODE DE SCRUTIN

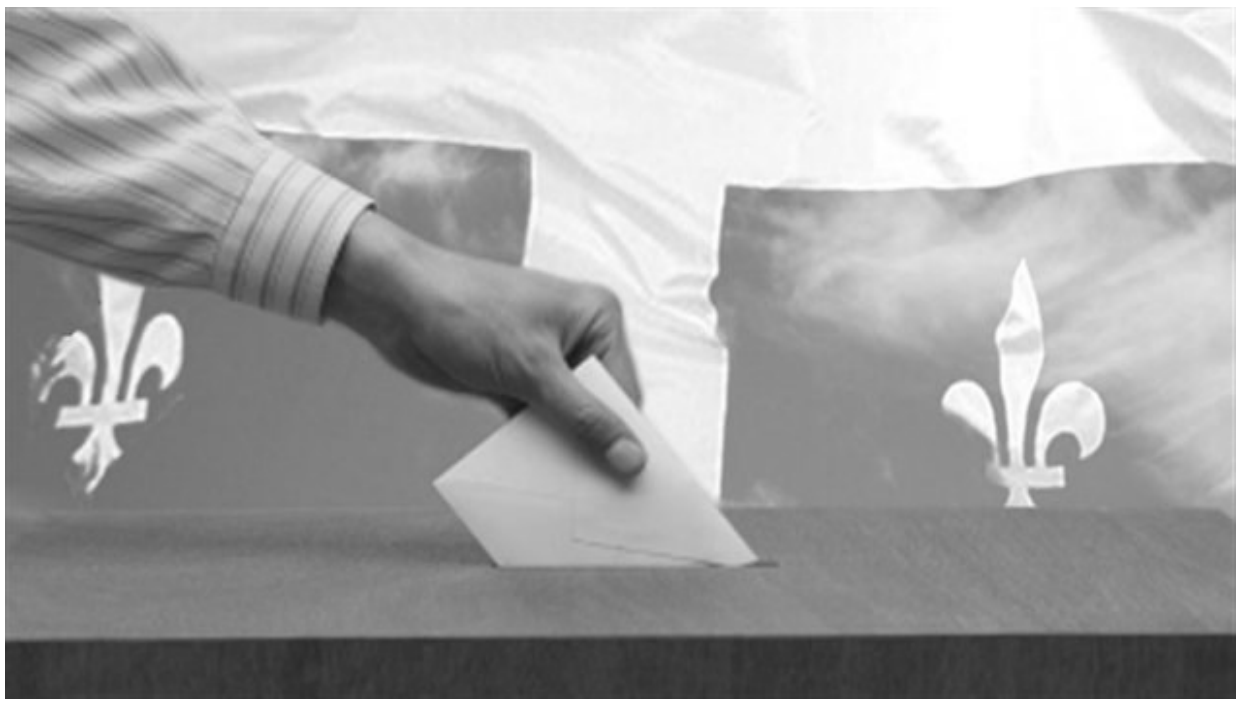

Raphael Pilon-Robitaille
journaliste

Les députés de la 24e législature du Forum étudiant viennent d'adopter un projet de loi révolutionnaire. Il s'agit d'une réforme électorale qui devrait accentuer la confiance qu'ont les électeurs envers les institutions démocratiques selon tous les partis.

La loi, adoptée à l'unanimité, par le Forum étudiant, remodèle la pratique de la démocratie au Québec. Dorénavant, les électeurs sont dans l'obligation de voter, sous peine de devoir payer une amende variant entre 20 et 100 dollars. Il est aussi possible d'exécuter des travaux communautaires.

De plus, le directeur du scrutin doit maintenant organiser au moins un débat dans sa circonscription, auquel chaque candidat doit participer obligatoirement sous peine d'entraîner son exclusion des élections de même que celle de son parti.

La loi restreint aussi la publication de sondages d'intention pendant les campagnes électorales. Tout candidat ou parti politique ne peut transmettre un sondage sous peine de ne pas se faire rembourser ses dépenses électorales. Les médias ont maintenant le droit de publier deux sondages au cours de la campagne, et toute publication est interdite au cours de la dernière semaine de scrutin. Un média qui contreviendrait à la loi serait passible d'une amende pouvant atteindre 500 000$.

Enfin, le mode de scrutin est modifié. Les élections s'effectuent maintenant selon un mode proportionnel-mixte. 75 députés sont toujours élus par circonscription selon le mode uninominal à un tour. Les 50 autres députés sont élus selon le mode proportionnel. Chaque parti doit transmettre au Directeur Général des Élections une liste électorale comprenant le même nombre d'hommes que de femmes. L'alternance doit être respectée. Un parti doit obtenir 2% des voix afin de pouvoir siéger.

TRANSFUGES À L'UVA

« ON REPRÉSENTE LE 99% DU PEUPLE »

Camille Beaudet
Journaliste

Une première au Forum étudiant, en 24 législatures; deux députées de l'UVA qui quittent le parti afin de siéger en tant qu'indépendantes.

La nouvelle en elle-même a de quoi frapper, mais nous avons voulu connaître les réelles raisons du départ de Janick Houde et Jordann McCutcheon : principalement, elles déplorent l'appui de leur ancien parti à l'énoncé budgétaire, qui se dit de gauche et environnementaliste, mais qui ne prône pas des vraies valeurs vertes : « il ne pousse pas assez loin dans ses idées », dit Mme McCutcheon.

Ces départs soudains n'ont pas particulièrement causé la grogne du chef de la deuxième opposition, qui comprenait les raisons de ce changement de formation politique. C'est une décision de groupe et le chef s'est montré ouvert à l'idée, admettant que c'était mieux pour l'Union.

—Lire la suite en page 3—

ERRATUM

Dans l'édition du 15 janvier en matinée, une erreur s'est glissée dans l'article *Désunion verte*. Il était mentionné que le gouvernement avait proposé un compris de 10 ans en commission parlementaire concernant la fin graduelle des subventions des écoles privées, alors que c'est plutôt l'UVA qui a proposé cela.

ÉDITORIAL

UNE LEÇON D'HISTOIRE

—À LIRE EN PAGE 2—

LE VOX POPULI la parole du citoyen

ÉDITORIAL

UNE LEÇON D'HISTOIRE

Gabriel Bernier
Éditorialiste

Cette 24e législature du Forum étudiant était remplie de premières. Puisque les paroles s'envolent, et que les écrits restent, nous avons cru bon de mettre sur papier les moments marquants de cette édition du Forum. Question d'inscrire ces grandes premières dans la mémoire collective.

Pour une première fois au Forum étudiant, deux journaux couvraient les travaux parlementaires. Bien qu'ils aient été qualifiés «de droite» et «de gauche», la solidarité et l'amicalité entre les journalistes des deux clans étaient totales. Vous avez été nombreux à faire preuve d'ouverture d'esprit et à vous intéresser au contenu des deux journaux. Nous avons fait de notre mieux pour être honnêtes et intègres dans notre travail.

Pour une première fois au Forum étudiant, une pétition a été lancée par un parti politique. Nous espérons que cette première créera une tendance. La pétition lancée par l'Union verte pour l'avenir, rassemblant 84 signataires, a permis de nous questionner sur notre manière de distribuer le journal. Votre requête a été entendue. Des efforts seront déployés pour rendre disponible le journal en format électronique dans les années futures.

Pour une première fois au Forum étudiant, des mêlées de presse d'une intensité inégalée ont été réalisées, à la grande surprise des politiciens… Excusez-nous de notre agressivité relative, chers parlementaires ; nous étions de bonne foi.

Pour une première fois au Forum étudiant, deux députés ont quitté le caucus de leur parti pour siéger en tant qu'indépendantes. Une décision assumée, une grande leçon de courage et de principe. Les exdéputées de l'UVA ont fait preuve de maturité, tout comme leur chef, respectueux de leur décision de quitter le parti.

Cette 24e législature du Forum étudiant était effectivement remplie de premières. Elle était à votre image, chers parlementaires. Vous avez su innover, vous avez su atteindre de nouveaux sommets.

En terminant, vous faites partie de l'exception parce que vous osez faire ce que les gens redoutent. Les gens redoutent l'échec. Ils redoutent de se lancer dans des aventures qui ne sont pas gagnées d'avance. Ils redoutent de se lancer dans des aventures qu'ils craignent d'échouer. Ils ont peur d'avoir peur.

Mais vous, chers parlementaires, vous savez qu'il est souvent nécessaire d'entreprendre pour espérer, et de persévérer pour réussir. C'est ce qui vous mènera loin, assurément.

Au plaisir de vous revoir, remplis de sagesse.

DÉBAT SUR L'ÉNONCÉ BUDGÉTAIRE

Juliette Lefebvre
Journaliste

Cet après-midi, les partis d'opposition ont réagi à l'énoncé budgétaire déposé hier par le gouvernement.

La porte-parole en matière de Finances de l'opposition officielle, Carole-Anne Pelletier, a livré un discours condamnant sévèrement cet énoncé budgétaire. Elle est même allée jusqu'à dire que le gouvernement «ne sait pas compter». Son gouvernement désapprouve notamment l'abolition du crédit d'impôt sur les gains en capital, disant que cette mesure nuirait à la santé des contribuables et plus particulièrement à celle de la classe moyenne. Quant au non-rétablissement de la taxe sur le capital, qui était l'une des conditions du parti pour l'acceptation de l'énoncé budgétaire, la porte-parole s'est dite déçue que le gouvernement n'en ait pas tenu compte. La hausse des taux d'imposition des entreprises québécoises, la fin graduelle des subventions des écoles privées et le coût d'électrification des transports : tous des sujets sur lesquels l'opposition officielle et le gouvernement ne s'entendent pas. Elle a déposé une motion de censure.

Le porte-parole du deuxième groupe d'opposition, Gabriel Petit, s'est dit généralement satisfait de l'énoncé budgétaire du ministre des Finances. Son parti n'approuve pas l'augmentation des impôts, disant que cela mène trop souvent à l'évitement fiscal. Concernant le projet de monorail, que l'UVA appuie, M. Petit s'est dit étonné que les coûts n'aient pas été évalués. L'Union verte pour l'avenir a mentionné à plusieurs reprises qu'il était important de pas endetter les générations futures. Le parti voulait également que les ressources naturelles soient nationalisées, ce que le gouvernement s'est refusé à faire. En ce qui a trait au dossier des réfugiés, le porte-parole a insisté sur l'importance de les accueillir convenablement.

VOUS POUVEZ NOUS SUIVRE SUR TWITTER!

@FEVOXPOPULI2016

VP
La parole du citoyen

« ON REPRÉSENTE LE 99% DU PEUPLE »(SUITE)

Les transfuges clament qu'elles « représentent le 99% du peuple », et pour espérer former un nouveau parti politique, comptent sur l'appui populaire.

Par contre, même si elles quittent l'UVA, ce n'est aucunement pour rejoindre les rangs de l'AFLQ. Les jeunes femmes se disent d'extrême-gauche, et donc en opposition aux idées de la formation libérale. En tant qu'indépendantes, elles souhaiteraient pouvoir promouvoir l'anticapitalisme et l'anticonformisme, tout en faisant la promotion des causes humanitaires.

Lorsque questionné sur le sujet, le chef de l'opposition officielle, M. Nicolas Rousseau, a affirmé quant à lui qu'il ne chercherait pas à rallier les deux députées maintenant indépendantes, car l'UVA à la base n'a pas les mêmes idées que son parti. De plus, les deux députées semblent encore plus catégoriques : « Je ne crois pas qu'on partage les mêmes idées, mais si elles se disent prêtes à collaborer en appuyant nos projets, on ne fermera pas la porte. »

—Camille Beaudet

INTERPELLATIONS EN CHAMBRE

Maelle Benoit
Journaliste

L'interpellation de ce matin a mis en lumière un sujet qui est peu connu de la population : le système de gestion de l'offre. Les trois partis se sont exprimés sur le sujet, et voici les points importants que le Vox Populi a cru bon de mentionner.

Premièrement, qu'est-ce que la gestion de l'offre? La gestion de l'offre permet aux producteurs d'établir un équilibre entre l'offre et la demande de leurs produits au Québec et au Canada. Avec ce système, les producteurs ne produisent que les volumes nécessaires pour les consommateurs d'ici, pour éviter de produire des surplus qui seraient autrement gaspillés. Il est basé sur la pleine gestion de l'ajustement de l'offre et du prix de soutien à la production ainsi que sur la pleine gestion de la responsabilité financière des producteurs quant à la distribution.

Sur ce sujet, l'opposition officielle a avancé que les agriculteurs, producteurs et éleveurs sont touchés par les actes de libre-échange, et qu'ils se retrouvent inquiets de la gestion de l'offre. Samuel Surprenant, porte-parole en matière d'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de la première opposition, a mentionné aussi que le libre marché est craint par les producteurs, puisqu'il constitue une concurrence directe avec les agriculteurs étrangers. Il a rappelé le cas de la Nouvelle-Zélande, qui possédait un des secteurs laitiers les plus réglementés jusqu'à ce qu'elle abolisse les quotas, a permis la vente de lait dans les supermarchés et a ouvert la concurrence entre les livraisons de lait. Cela créa, environ 2 ans plus tard, une entreprise possédant 95% des parts du marché laitier. Il a alors terminé son interpellation en demandant au gouvernement ce qu'il compte faire de la gestion de l'offre.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Maximillien Sauvé-Bourassa, a débuté en spécifiant que le gouvernement souhaite conserver ce système malgré la crainte de la population. Il a rappelé l'importance de ce système de gestion qui évite la production qui ne sera pas utilisée, donc des dépenses inutiles. Il a spécifié que le parti au pouvoir veut prendre compte de l'environnement dans ce système, puisque les achats locaux réduisent les importations, et réduisent par le fait même l'impact environnemental. «Les importations doivent être contrôlées. Nos marchés ne doivent pas être occupés par des produits internationaux majoritairement, alors que nous sommes capables de produire ici de bon aliments.» Il a finalement appelé les autres partis à les aider à rendre le Québec plus prospère.

Frédérick Hallé-Rochon, de la deuxième opposition, a précisé que ce système profite uniquement à la production intérieure. Il a avancé que ce système s'avère efficace et rentable pour tous les producteurs, mais aussi pour le gouvernement puisqu'ils n'ont pas besoin de subventionner ces producteurs. Il a parlé au nom de son parti lorsqu'il a affirmé que l'Union verte pour l'avenir approuve entièrement le système de gestion de l'offre, en le qualifiant même du «meilleur mécanisme qui existe pour la population canadienne». Il a même conseillé au gouvernement de ne pas changer ce système, puisqu'il a déjà fait ses preuves.

VOTRE ÉQUIPE DU VOX POPULI

Rédactrice en chef: Camille Beaudet

Éditorialiste: Gabriel Bernier

Chroniqueur: Raphael Pilon-Robitaille

Journalistes: Juliette Lefebvre

Maelle Benoit

Chef de pupitre: Camille Champagne-Tremblay

LE VOX POPULI la parole du citoyen

LUTTE À L'ITINÉRANCE

LE MINISTRE DÉVOILE SON PLAN

Raphael Pilon-Robitaille
Journaliste

En entrevue tôt ce matin, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Jacob Côté, a élaboré la vision de son parti par rapport aux problématiques liées à l'itinérance dans la société québécoise. Il s'est engagé à mener une commission parlementaire d'ici la fin du mandat de son gouvernement.

Le ministre Côté rappelle qu'un plan d'action gouvernemental visant 12 régions de la province existe déjà. Cependant, il affirme que «les résultats tardent à se faire voir» et que «le plan manque un peu de vision». Dans la nouvelle mouture du projet qu'il prépare, les intervenants de première ligne, comme les policiers, les travailleurs sociaux, les ambulanciers et les psychologues seront consultés afin de développer le plan le plus efficace pour lutter contre la pauvreté. Il affirme que le plan existant est plutôt «bureaucratique» et explique que la vision de son gouvernement est de mettre en place des mesures qui se concentrent sur les besoins des individus.

L'annonce de cette commission parlementaire suit la logique du gouvernement, qui est de favoriser l'égalité pour tous et la remise sur pied des plus démunis. L'idée de faire cette commission a germé dans la tête du ministre lors de l'annonce, par le gouvernement fédéral, du recensement de sans-abris dans 30 communautés du pays, dont aucune municipalité québécoise ne fait partie. Depuis, un dénombrement effectué à Montréal a démontré que 3000 sans-abri vivent dans la ville. Le projet de revenu minimum garanti proposé par le gouvernement pour 2025 devrait permettre de combattre ce problème. Cependant, la mesure proposée vise à favoriser la réinsertion sociale des sans-logis, afin qu'ils puissent en bénéficier lors de l'instauration prévue pour 2025.

Le ministre propose la création d'une commission parlementaire afin d'obtenir un consensus fort chez tous les partis. Le but est d'obtenir une réforme sociale et non pas bureaucratique. Pour ce faire, les consultations seront faites chez les intervenants directement concernés par cette problématique. Le ministre ne désavoue pas les efforts faits présentement pour gérer cette problématique mais estime qu'il serait possible d'en faire plus.

À la suite du dépôt d'un rapport par la commission, le ministre légiférerait en abolissant la judiciarisation de l'itinérance. De plus, l'accent serait mis sur la formation des intervenants de première ligne, afin qu'ils sachent comment réagir en toute circonstance. Les organismes communautaires intervenant auprès des sans-abri verraient leur financement augmenter, afin qu'ils soient en mesure d'accomplir leur mission. Le ministre a aussi mentionné la création d'un plan national d'intervention en santé mentale, car celle-ci est souvent la raison qui pousse les gens dans l'itinérance. Enfin, le député de Côté souhaiterait collaborer avec la Société d'habitation du Québec afin de faire construire plus de logements à prix modiques.

Monsieur Côté est confiant d'être en mesure de respecter sa promesse et de compléter cette commission d'ici la fin du mandat de son gouvernement. En effet, il mentionne la volonté des intervenants du milieu de trouver des solutions viables pour régler cette problématique. De plus, les travaux de la commission seront lancés dans les plus brefs délais.

PROJET DE LOI CONCERNANT L'ÉDUCATION

Juliette Lefebvre
J*ournaliste*

Le projet de loi concernant l'éducation a donné lieu à de vives discussions en commission parlementaire hier soir et aujourd'hui le projet a été accepté à la salle de l'Assemblée nationale.

Quelques amendements ont été apportés au projet de loi initial. Les amendements sont mineurs et visent particulièrement la manière dont ont été formulées certaines phrases.

Le gouvernement, qui avait semblé peu collaboratif hier soir durant la première partie de la commission parlementaire, a dit avoir davantage travaillé de pair avec les groupes d'opposition durant la seconde moitié de la commission. Les représentants des Forces progressistes du Québec avaient d'ailleurs reçu des ordres de collaboration, mais ils devaient tout de même respecter la ligne de leur parti. Les députés présents à la commission ont dit avoir pris le temps d'écouter l'opposition, car en faisant cela, ils écoutent la voix du peuple. Ils ont toutefois mentionné qu'il était normal que les partis présentent des divergences d'opinion dû à leurs idéologies différentes.

Le groupe d'opposition, quant à lui, a dit que davantage d'ouverture du gouvernement aurait été appréciée, mais il se dit satisfait de l'adoption de certains amendements du cru du parti.

Le projet de loi a finalement été adopté. L'opposition officielle a refusé le projet de loi, tout comme le deuxième groupe d'opposition. Les députées indépendantes, quant à elles, ont également refusé l'adoption de ce projet, car elles désiraient un système d'éducation complètement public.

L'AGENCE QUÉBÉCOISE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS VERRA LE JOUR

Gabriel Bernier
Journaliste

Le projet de loi 2 du gouvernement a été adopté à majorité par le Forum étudiant, aujourd'hui, à l'Assemblée nationale. L'Alliance des forces libérales du Québec s'est cependant opposée au projet de loi, contrairement à L'Union verte pour l'avenir et les deux députés indépendantes.

Le projet de loi 2 a pour objectif la création de l'Agence québécoise d'approvisionnement en médicaments afin d'assurer un approvisionnement en médicaments à faible coût des pharmacies et de l'ensemble des établissements de santé du Québec. La loi prévoit que l'Agence achètera les médicaments par procédure d'appel d'offres.

Lors de la commission parlementaire, qui s'est tenue hier soir à la salle du Conseil législatif, il fut établi que les membres du conseil d'administration de l'Agence ne pourront, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt dans une activité mettant en conflit leur intérêt personnel ou celui de l'Agence.

En outre, il fut établi que le surplus engendré par l'agence, s'il y a lieu, sera retourné de la façon suivante : 75% au fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux et 25% au fonds consolidé de revenu.

L'amendement selon lequel le dossier d'appel d'offres devra inclure une clause de réserve stipulant la possibilité qu'aucune soumission ne soit retenue a été rejeté. La ministre de la Santé rappelle que l'Agence sélectionnera le plus bas soumissionnaire lors de la procédure d'appel d'offres avant de vendre les médicaments aux pharmacies et de fournir les établissements de santé du Québec.

Dans un autre ordre d'idées, l'Agence sera gérée par un conseil d'administration composé de 13 membres, dont trois représentants du milieu scientifique et trois représentants des usagers du réseau de la santé et des services sociaux.

La loi entrera en vigueur d'ici le 15 janvier 2018, par décret du gouvernement.

photo: collection de l'Assemblée nationale

LE VOX POPULI la parole du citoyen

« LES BEAUX-DÉPUTÉS »

de Camille Tremblay

ACTE 1 SCÈNE 1

À Québec. Dans l'hôtel du Delta. Il fait encore noir. On sent l'électricité dans l'air. Les cégépiens s'activent. On entend des voix, mais on ne comprend pas les mots dits. La journaliste se lève, sonnée par la soirée d'hier qui s'est encore finie trop tard.

Le matin, lève-toi les yeux tout poqués, tout ratatinés de la veille. Bois un café, ramasse les discours, ramasse les articles, habille toi chic, fait semblant d'être ben beau ben frais, mange un peu, parle, souris, fais comme si t'avais pas envie de sacrer. Marche ben pis reste drette, même si t'a rien qu'envie de r'tourner dans ton litte. Fais ben attention, l'monde te r'garde pis y'est pendu à tes lèvres.

En tous les cas, j'peux vous dire que quand qu'y disait « mon pays ce n'est pas un pays, c'est l'hiver » ben y'avait ben raison. Québec, c'est frette! Y'en a qui vantent notre capitale, mais y vente ben trop.

Pis aussi, garde ta co-carte nationale su'toé, sans ça, c'est le national qui t'enlève.

Mais y'est ben fin pareil le national, yé assemblé à ce qui paraît. Y nous écoute tout l'temps dans son satin bleu. J'te dis qu'y est beau quand y met son satin bleu! Pis son rouge avec y'est pas pire. On arrête pu d'parlementer, des vraies blettes!

Pis si jamais on nous enlève notre liberté d'expression, ben j'montre mes boules… de bingo!

(*s'époumonant)* MOÉ J'AIME ÇA LE BINGO… s'cusez moi Monsieur le président, LES LÉGUMINEUSES.

(*Elle est gênée et se retire côté jardin. En aparté.)*

C'est tu juste moé qui trouve ça beau quand le monde s'aime? Ça arrive pas ben ben souvent, mais quand que ça arrive, j'suis émue. La désunion, quossa donne? Si on pousse encore plusse loin que nos parlementages, la québécoiserie va aller mieux! C'est avec l'amour qu'on va plus l'aimer not'Québec. Oh, pis on est tu beau dans notre robe multicouleur? On devrait la porter plus souvent j'pense.

Vous allez p't'être me trouver timbrée, mais j'tais ben ben émue de vous voère donner des idées pour que notre p'tit Québec aille mieux, pour qui soit plus culturé. Pis qui soit plus pour tout l'monde aussi. Pour qu'on boive notre thé en santé. (*Elle sourit niaisement, elle est fière.)* On en a de besoin. J'en ai de besoin.

On est le Québec à deux mains!

(*Elle lève les bras, elle prend son crayon, écrit «liberté » et quitte*)

—Camille Champagne-Tremblay

CHRONIQUE

CE QUE JE SUIS EN TRAIN DE VOUS DIRE, C'EST À LA PROCHAINE FOIS

C'est un homme fatigué, exténué, au bout du rouleau mais fébrile qui vous écrit. La semaine que nous venons de passer tous ensemble s'achève, mais les souvenirs vont rester. Soyons fiers, mes amis, de l'immensité de la tâche réalisée. Les heures de sommeil manquantes, l'hygiène de vie plus que douteuse, le travail sous pression; c'est aussi ça, le Forum! Nous sortons du Parlement pour la dernière fois avec le sentiment du devoir accompli. Pour certains, il ne s'agit que d'une question de temps avant qu'ils ne refoulent les planches de l'édifice centenaire.

L'implication, qu'elle soit politique, sociale, communautaire, culturelle ou de toute autre nature, doit être une fierté. Nous avons un devoir, en tant que citoyens, de contribuer au bien commun, chacun de notre façon. Tous ne finiront pas députés, tous ne seront pas célèbres, tous ne changeront pas la face du monde, mais je sais que nous allons tous laisser une trace de notre passage. Les individus que j'ai rencontrés cette semaine m'ont grandement impressionné par leur intelligence, leur soif de dépassement, leur engagement. Je suis convaincu que ceux dont je n'ai pas eu la chance de croiser le chemin sont aussi incroyables.

Les défis à relever dans les prochaines années sont des plus nombreux. Les efforts de tous seront requis afin d'y parvenir. Notre implication est la clé de la réussite! Les opportunités qui s'ouvrent devant nous sont pour ainsi dire infinies. Il ne nous suffit maintenant que de les saisir. Il faut garder la tête haute, le cœur pur, les idéaux toujours plus forts et avancer dans un monde toujours plus complexe. C'est l'union, et non la division, qui va nous permettre d'y arriver. Mes amis, je le répète, la semaine que nous complétons en ce moment n'est que le préambule de grandes choses!

Je profiterai enfin de la tribune qui m'est offerte pour remercier tous les accompagnateurs et organisateurs qui rendent cette expérience possible année après année, depuis maintenant 24 ans. Sans vous tous, nous n'aurions pas eu la chance de vivre cette expérience, qui je l'espère, a marqué vos esprits autant que le mien.

Bonne fin de 24e législature,

—Raphaël Pilon-Robitaille

LES PERLES DU FORUM ÉTUDIANT

« ***-Président : En conclusion!***

– Député : Je vous souhaite une bonne journée Monsieur le Président »

En parlant du monorail, un député de l'opposition déclare qu'il est « émoustillé »

« Avec un projet de monorail, le gouvernement déraille »

« LE MONORAIL MONTRÉAL-QUÉBEC SERA LA BAIE-JAMES DU XXIE

« Les mesures carottes et les mesures bâton »

« Les Québécois ont vu la main invisible »

« Je terminerai en commençant par… »

« Je ne contrôle pas Dame Nature, désolée »

« COMME LE MINISTRE DE L'OPPOSITION DISAIT… »

« Les légumineuses sont au XXIe siècle ce que la course à l'espace est au XXe siècle »

FORUM ÉTUDIANT

24e législature

FORUM ÉTUDIANT

24e législature